



certificat médical pour demande de retraite anticipée pour travailleur handicapé

Par **Muriel07**, le 13/06/2023 à 16:19

Bonjour,

en RQTH depuis 2010, il me manque des trimestres travaillés avant 2010 en étant déjà malade, mais sans cette reconnaissance.

Afin de faire prendre en compte des trimestres antérieurs à cette reconnaissance, mon médecin traitant me propose de faire un certificat médical.

Existe t'il un certificat CERFA ou ce certificat peut-il être "libre"?

Merci d'avance pour votre aide,

Bien cordialement

Par **Marck.ESP**, le 13/06/2023 à 16:42

Bonjour et bienvenue

Vous devriez arriver à constituer votre dossier en suivant ceci

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17517>

Par **Muriel07**, le 13/06/2023 à 17:02

Merci beaucoup,